



Verser un Child Support lorsque vous vivez à l'étranger

Ces informations vous concernent si...

- vous vivez à l'étranger (sauf en Nouvelle-Zélande) et versez un Child Support à un parent vivant en Australie par l'intermédiaire du Department of Human Services et dans le cadre d'une évaluation de dossier effectuée en Australie.

Accords internationaux

L'Australian Government Department of Human Services (Human Services) a signé des accords avec certains pays dans le cadre d'International Conventions and Agreements. Cela signifie que si vos enfants vivent en Australie, nous pouvons vous demander de payer un Child Support en vertu de l'Australian Child Support Scheme même si vous vivez à l'étranger.

Les parents vivant en Australie doivent souvent, dans le cadre du système de sécurité sociale australien, faire une demande de Child Support afin de recevoir une pension alimentaire d'un montant maximal pour assurer un soutien financier à la famille. En tant que parent débiteur, il peut vous être demandé de payer un Child Support même si :

- vous et l'autre parent êtes tombés d'accord sur le fait qu'aucun Child Support ne sera versé si les enfants vivent en Australie ;
- vous avez convenu d'un règlement quant aux biens selon lequel l'autre parent a reçu des biens mobiliers ou immobiliers au lieu d'un Child Support ;
- les conditions du contrat signé dans le pays où vous vivez ne sont pas remplies du fait que les enfants vivent maintenant en Australie ;
- le montant des versements du Child Support a déjà été défini mais l'autre parent a demandé qu'un calcul soit effectué en Australie et le résultat de ce calcul diffère du premier montant.

Contactez-nous si l'une des situations décrites ci-avant s'applique à vous afin de discuter de vos options.

Comment les montants à payer sont-ils calculés ?

Le montant du Child Support que vous devez verser est calculé en vertu de l'Australian Child Support Scheme. Ce calcul s'effectue selon les revenus des deux parents et les conditions de garde des enfants, l'âge de ces derniers et une estimation des frais moyens d'éducation des enfants prévus par la loi. Si un parent a également d'autres enfants à charge, cela est pris en compte.

Lors du calcul du montant du Child Support **pour vous**, nous prenons en compte :

- Le revenu figurant sur votre déclaration d'impôts de l'année fiscale la plus récente dans votre pays. Des pièces justificatives de vos revenus sont nécessaires et doivent être fournies dans la monnaie du pays concerné. La conversion en dollars australiens s'effectue en utilisant la moyenne des taux de l'International Money Transfer de la Commonwealth Bank Australia pour l'année fiscale du pays étranger concerné.

Le montant des sommes versées dans le cadre d'un Child Support est régulièrement revu pour s'assurer qu'il reflète bien les circonstances des deux parents. Il est important que vous nous communiquiez les dernières informations concernant vos revenus dans les plus brefs délais. Sans cela, le montant de votre Child Support peut se révéler inexact et nous ne pourrions alors pas réviser tout changement du montant des versements de manière rétroactive.

Lors du calcul du montant du Child Support **pour le parent qui est en Australie**, nous prenons en compte :

- son revenu imposable tel qu'il a été calculé par l'Australian Tax Office (ATO) pour l'année fiscale australienne précédant le dépôt de la demande ;
- la somme totale des allocations qui lui sont versées par Centrelink au cours de cette même année fiscale ; ou
- ces deux sommes à la fois.

Si cette personne n'a pas récemment fait de déclaration d'impôts et que nous ne pouvons pas calculer ses revenus à partir d'autres informations, nous calculerons le montant du Child Support sur la base d'un revenu provisionnel. Ce revenu provisionnel est calculé en indexant le revenu imposable le plus récent calculé par l'ATO sur la croissance des salaires. Si sa plus récente déclaration d'impôts auprès de l'ATO date de moins de deux ans, c'est le chiffre figurant sur cette déclaration qui sera utilisé. Plus d'informations sur les revenus provisionnels sont disponibles sur humanservices.gov.au.

Que faire si vous n'êtes pas d'accord ?

Si vous n'êtes pas d'accord avec le montant des versements de votre pension alimentaire, appelez-nous au + **61 131 272*** ou au + **61 3 6216 0864*** (sans oublier de composer l'indicatif international du pays où vous vous trouvez si nécessaire) entre 8h30 et 16h45 (heures de la côte est de l'Australie) du lundi au vendredi. Nous discuterons de votre dossier en détail pour nous assurer que les informations dont nous disposons sont correctes.

Le montant des versements du Child Support ne peut pas être modifié afin de prendre en compte les différences de coût de la vie à l'étranger.

Si vous n'êtes pas d'accord avec notre décision, vous avez le droit de demander à ce qu'elle fasse l'objet d'une révision. Contactez-nous au + **61 131 272*** ou au + **61 6216 0864*** (sans oublier de composer l'indicatif international du pays où vous vous trouvez si nécessaire) et nous vous expliquerons comment faire objection.

Si vous pensez que le montant des versements de votre Child Support ne reflète pas votre situation personnelle ou celle de vos enfants, voire celle de l'autre parent, vous pouvez demander à ce que ce montant soit recalculé. Vos circonstances doivent répondre à certains critères pour demander une

modification du montant des versements. Un simple mécontentement quant à ce calcul n'est pas une raison suffisante pour faire une demande.

Rendez-vous sur humanservices.gov.au/reviewsandappeals pour plus d'informations sur la manière de faire objection et de faire une demande de modification du montant des versements.

Nomination d'un représentant

Vous pouvez nommer une autre personne ou entité qui collaborera avec nous en votre nom. Votre représentant pourra demander des renseignements et fournir des informations en votre nom, mais ne pourra pas signer de documents ou négocier pour vous. Pour nommer un représentant, remplissez le formulaire intitulé « *Representative Authority* » disponible sur humanservices.gov.au et envoyez-le nous par courrier ou par fax.

Comment procéder à des versements depuis l'étranger ?

Plusieurs moyens de paiement s'offrent à vous pour effectuer les versements depuis l'étranger. Si vous payez directement le parent résidant en Australie, parlez-en avec lui pour savoir quelle méthode de paiement il préfère.

Si les paiements se font par notre intermédiaire, le moyen le plus simple est de payer par carte de crédit ou de débit à l'aide du service Australian Government EasyPay. C'est entièrement automatique, sécurisé et disponible 24 heures sur 24. Visitez le site optusmartpay.com/governmenteasypay-csa. L'utilisation de ce service implique des frais de paiement par carte bancaire.

Les autres possibilités sont les suivantes :

- Par **courrier postal** : postez un chèque ou une traite bancaire à l'ordre du Department of Human Services - Child Support. Incluez votre numéro de référence client à 16 chiffres et envoyez le tout à :

Department of Human Services - Child Support
GPO Box 9815
Melbourne VIC 3001

Nous paierons pour les frais de conversion de la somme en dollars australiens. Il est à noter que la fluctuation des taux de change peut affecter le montant des versements reçus en dollars australiens et il vous faudra ajuster vos paiements en conséquence. Vingt-cinq jours ouvrables sont nécessaires pour que l'argent nous parvienne depuis votre compte bancaire.

- Par **virement télégraphique** : transfert d'argent de votre compte bancaire à l'étranger vers l'Australie. Il s'agit là d'un moyen de paiement sûr et commode et avec lequel chaque transaction apparaît sur votre relevé de compte bancaire. Les paiements doivent être transférés à :

Reserve Bank of Australia
20-22 London Circuit
Canberra ACT Australia
Account name: **CSA Official Receipts Account**
BSB number: **092009**
Account number: **116755**
SWIFT Code (si nécessaire) : **RSBKAU2S**

Les virements télégraphiques peuvent s'avérer plus coûteux que des traites bancaires internationales car votre banque va vous facturer des frais à chaque virement, en plus de 20 AUD pour traiter la transaction une fois le paiement reçu en Australie. Ces frais ne sont facturés ni par la Reserve Bank of Australia, ni par nos services, mais par une tierce partie associée à votre banque et chargée de traiter les paiements entrants.

Lorsque vous nous faites des versements pour vos enfants, les montants sont directement imputés sur votre compte de Child Support. Dans la plupart des cas, nous les transférons au parent bénéficiaire par voie électronique.

Visitez le site humanservices.gov.au pour plus d'informations sur vos options de paiement.

Combien devrez-vous payer ?

Le montant des versements et les relevés sont exprimés en dollars australiens. Pour savoir combien vous devez verser le jour du paiement, visitez un site Web comme celui d'Oanda ou de la Commonwealth Bank Australia et convertissez le montant de votre Child Support (en dollars australiens) vers la monnaie de votre pays. Le nombre obtenu correspond au montant à payer, plus une somme supplémentaire si vous payez par virement télégraphique.

Inscrivez-vous dès maintenant aux Child Support Online Services

Les Child Support Online Services (également connus sous le nom de CSAonline) sont un moyen rapide, facile et sécurisé de gérer votre Child Support où et quand vous voulez. Inscrivez-vous dès aujourd'hui pour consulter et mettre à jour vos renseignements personnels et nous envoyer des messages sécurisés (les pièces jointes le sont aussi). Rendez-vous sur le site humanservices.gov.au/csaonline pour en savoir plus.

Si vous avez des arriérés

Si vous avez des retards de paiement ou pensez que vous aurez des difficultés pour payer les prochaines sommes dues, contactez-nous immédiatement au + **61 131 272*** ou au + **61 3 6216 0864*** (sans oublier de composer l'indicatif international du pays où vous vous trouvez si nécessaire).

Nous pouvons vous aider en :

- Élaborant un calendrier de paiement adapté à votre situation financière.

- Discutant des moyens de gérer la dette déjà accumulée et de réduire le montant des impayés.

Qu'avons-nous le droit de faire si vous ne payez pas ?

Si vous ne versez pas votre Child Support, nous pouvons renvoyer votre dossier aux autorités de votre pays, qui se chargeront de recouvrer les sommes dues. Les méthodes de recouvrement varient selon les lois en vigueur dans votre pays et les procédures adoptées par les autorités compétentes. Les conséquences pour vous peuvent être les suivantes :

- convocation au tribunal ;
- cote de solvabilité modifiée ;
- saisies sur salaire ou comptes bancaires ;
- saisie de vos biens ;
- restrictions sur votre permis de conduire ou sur vos déplacements à l'étranger.

Votre situation a-t-elle changé ?

Assurez-vous que vos informations personnelles sont toujours à jour en nous informant au plus vite de tout changement affectant votre situation personnelle.

Outils d'aide

Nous proposons tout un ensemble de documents et toute une gamme de produits aidant à mieux comprendre le Child Support Scheme et destinés à vous aider, vous et vos enfants, après la séparation. Tous sont disponibles gratuitement sur humanservices.gov.au/order ou en appelant le **1800 040 972***.

Services d'aide

Des services d'aide sont parfois disponibles dans le pays où vous vivez pour vous aider à gérer les problèmes de séparation. Recherchez sur Internet pour savoir où sont les services les plus proches de chez vous ou renseignez-vous auprès d'un professionnel de la santé.

Adressez-vous aux autorités locales pour obtenir des informations sur les services d'aide près de chez vous.

Confidentialité et vie privée

Nous recueillons des informations sur vous et votre famille dans le cadre du Child Support. Nous sommes conscients que certaines informations sont sensibles ; nous accordons une grande importance à la protection de votre vie privée. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site humanservices.gov.au/privacy.

Contactez-nous

- Si vous avez un compte avec les Child Support Online Services, vous pouvez nous envoyer un message sécurisé avec une pièce jointe. Rendez-vous sur **humanservices.gov.au/csaonline**.
- Visitez notre site Web à l'adresse **humanservices.gov.au/contact**.
- Appelez le + **61 131 272***† ou le + **61 3 6216 0864***† pendant les heures ouvrables (du lundi au vendredi de 8h30 à 16h45, heures de la côte est de l'Australie). Pour nous appeler de l'étranger, n'oubliez pas de composer l'indicatif pour appeler l'international depuis votre pays de résidence si nécessaire. Si vous n'êtes pas sûr de l'indicatif, contactez votre opérateur téléphonique.
- Demandez à votre représentant de vous aider.

* L'appel peut vous être facturé.

† Veuillez noter que votre appel peut être enregistré.

Besoin des services d'un interprète ?

Si vous ne parlez pas anglais et que vous avez besoin d'aide, appelez le Telephone Interpreting Service au **131 450**.



Paying Child Support when you live overseas

This information is for you if

- you live overseas (excluding New Zealand) and pay Child Support via the Department of Human Services to a parent who lives in Australia under an Australian assessment.

International arrangements

The Australian Government Department of Human Services (Human Services) has arrangements with a number of countries under International Conventions and Agreements. This means if your children live in Australia, we can ask you to pay Child Support under the Australian Child Support Scheme even though you live overseas.

Parents in Australia are often required, under the Australian social security system, to apply for Child Support to receive the maximum family support payments. As the paying parent, you can be asked to pay Child Support even if:

- you and the other parent agreed no Child Support would be payable if the children lived in Australia
- you have a property settlement where the other parent received goods or property instead of Child Support
- the terms of contact arrangements in the country you live in aren't met as the children are now in Australia
- you have an established Child Support payment amount, but the other parent has asked for an Australian assessment which is different to your old amount.

Contact us if any of these circumstances apply to you to talk about your options.

How payments are worked out

The amount of Child Support you pay is worked out under the Australian Child Support Scheme. It's based on both parents' income, both parents' level of care, the age and statutory estimated average cost of raising children and any other dependent children each parent may have.

When we calculate the Child Support amount **for you** we use:

- your income from the most recently ended financial year in your country. Documentary evidence of the income is necessary and needs to be provided in your foreign currency. This is then converted into Australian dollars using the average of the International Money Transfer rate used by the Commonwealth Bank Australia, for the period of the foreign country's financial year.

Child Support assessments are reviewed regularly to ensure the amount payable reflects the circumstances of both parents. It's important that you provide us with your current income information as soon as possible, otherwise your Child Support assessment may not be accurate and we may not be able to backdate any changes to the assessment.

When we calculate the Child Support amount **for the parent in Australia** we use:

- their taxable income assessed by the Australian Tax Office (ATO) for the most recently ended Australian financial year before the application was lodged
- the total Centrelink benefits they received in that financial year, or
- a combination of these amounts

If they haven't lodged a recent tax return and we can't work out their income from other information, we use a provisional income to assess the Child Support. The provisional income is worked out by indexing the most recent taxable income assessed by the ATO, in line with wages growth. If their most recent ATO assessed income is from the last two years, we'll use this figure. More information about provisional income is available at humanservices.gov.au.

What you can do if you don't agree

If you don't agree with your assessment amount, call us on + **61 131 272*** or + **61 3 6216 0864*** (dial your country's international dial code first) between 8.30 am—4.45 pm (AEST), Monday to Friday. We'll discuss the details of your case to make sure the information we used is correct.

Child Support payments can't be adjusted to reflect differences in the cost of living overseas.

If you don't agree with our decision you may have the right to have it reconsidered. Contact us on + **61 131 272*** or + **61 6216 0864*** (dial your country's international dial code first) and we'll explain the objection process.

If you believe your Child Support assessment doesn't reflect your special circumstances, or those of your children or the other parent, you may be able to apply for a change of assessment. Your circumstances must fall within one of a number of reasons to seek a change. Just being unhappy with your assessment is not a reason to apply.

Go to humanservices.gov.au/reviewsandappeals for more information about objections and the change of assessment process.

Nominating a representative

You can nominate another person or organisation to work with us on your behalf. Your representative will be able to make enquiries and provide information on your behalf, but they won't be able to sign documents and negotiate for you. To nominate a representative, fill out the *Representative Authority* form available at humanservices.gov.au and send or fax it to us.

How to make payments from overseas

There are a number of ways to make payments from overseas. You'll need to talk to the parent in Australia about their preferred method if they ask for payments to be made directly to them.

If payments are made through us, the most convenient way for you to pay is by credit or debit card through Australian Government EasyPay. It's fully automated, secure and available 24 hours a day—visit optusmartpay.com/governmenteasypay-csa. Using this service will incur a card payment fee.

Other ways to pay include:

- **mail**—post a cheque or bank draft payable to the Department of Human Services - Child Support. Include your 16-digit customer reference number and send it to:

Department of Human Services - Child Support
GPO Box 9815
Melbourne VIC 3001

We pay the cost of converting overseas currency into Australian dollars. Please note that fluctuating currencies can affect the amount of payment received in Australian dollars and you need to adjust your payments accordingly. Allow up to 25 working days for funds to be cleared from your nominated bank account.

- **Telegraphic transfer**—transfer money from your overseas bank to Australia. It's a safe and convenient way of making payments, with a record of each transfer shown on your bank statement. Payments should be transferred to:

Reserve Bank of Australia
20-22 London Circuit
Canberra ACT Australia
Account name: **CSA Official Receipts Account**
BSB number: **092009**
Account number: **116755**
SWIFT Code (if required): **RSBKAU2S**

Telegraphic transfer can be more expensive than international drafts as your bank will charge a fee to send each payment and an additional AUD\$20 processing fee once payments are received in Australia. These fees aren't charged by the Reserve Bank of Australia or us—they're from a third party associated with your bank for processing incoming payments.

When you make payments for your children to us, the amounts will be credited against your Child Support account. We transfer them to the receiving parent electronically in most cases.

Visit humanservices.gov.au for more information about your payment options.

PAYING CHILD SUPPORT WHEN YOU LIVE OVERSEAS

How much you should pay

We issue your assessments and statements in Australian dollars. To work out how much you should pay on the day you need to make your payment, go to a website like Oanda or the Commonwealth Bank Australia and convert your Child Support amount (from Australian dollars) into your currency. This figure is the amount you should pay, plus an extra amount if you're paying by Telegraphic transfer.

Enrol now for Child Support Online Services

Child Support Online Services (currently known as CSAonline) is a quick, easy and secure way to do your Child Support business where and when it suits you. Enrol now to view and update your personal details and send us secure messages (including attachments). Visit humanservices.gov.au/csaonline to learn more.

If you're getting behind

If you're getting behind, or think you might have trouble making the next payment, get in touch with us immediately on + 61 131 272* or + 61 3 6216 0864* (dial your country's international dial code first).

We can help you by:

- developing a payment plan based on your financial circumstances
- discussing options to assist you to manage the debt already incurred and reduce any outstanding amounts.

What we can do if you don't pay

If you don't pay your Child Support, we may refer your case to the authorities in your country to collect Child Support from you. Collection methods will depend on the laws of your country and the processes applied by the relevant authorities. This could mean:

- attendance in court
- a reflection on your credit rating
- deductions from your wages or from your bank accounts
- seizure of your property
- restrictions on your driver's licenses or international travel.

Has something changed?

Keep your details up-to-date by telling us as soon as possible if your circumstances change.

PAYING CHILD SUPPORT WHEN YOU LIVE OVERSEAS

Support tools

We have has a range of publications and products to help you understand the Child Support Scheme and to assist you and your children after family separation. They're available free of charge from humanservices.gov.au/order or call **1800 040 972***.

Support Services

There may be support services available in the country you're living in to help with separation issues. Search the internet to find local services near you or talk to a health professional.

Ask your local authority for information about support services in your area.

Your privacy

We collect information about you and your family for Child Support purposes. We understand that some information is sensitive, and we place great importance on protecting your privacy. For more information visit humanservices.gov.au/privacy.

Contact us

- If you have a Child Support Online Services account you can send us a secure message with an attachment. Visit humanservices.gov.au/csaonline
- Visit our website humanservices.gov.au/contact
- Call + **61 131 272*** or + **61 3 6216 0864*** during business hours (8.30 am—4.45 pm AEST Monday to Friday). To call us from outside Australia, you'll need to dial your country's international dial code first. If you're unsure of the code for your region, contact your local telephone provider
- Ask your representative to assist.

*Call charges may apply.

† Please note your call may be recorded.

Do you need interpreting help?

If you don't speak English and need help, ring the Telephone Interpreting Service on **131 450**.

PAYING CHILD SUPPORT WHEN YOU LIVE OVERSEAS